Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 83 (1974)
Heft: 1

Rubrik: De semaine en semaine

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

de semaine en semaine

Collecte de mai 1973: réjouissante augmentation du produit

La traditionnelle Collecte de mai menée de concert par la Croix-Rouge suisse et l'Alliance suisse des Samaritains a produit cette année une recette brute de près de 2 millions et demi de francs, soit Fr. 140 404.47 de plus qu'en 1972. Le résultat net, de Fr. 1 943 548.06 (amélioration de 5,7 % par rapport à l'année dernière) a été réparti entre la CRS et l'ASS et leurs sections respectives, à raison de 63 % pour la première et de 37 % pour la seconde.

La moyenne nationale ainsi obtenue en 1973 est de 39 cts par habitant, le meilleur chiffre enregistré – par la section Croix-Rouge de Glaris – étant de 100 cts! L'amélioration des résultats concerne essentiellement la collecte par listes et la collecte par CPP, tandis que le produit de la vente d'insignes et de la collecte auprès des entreprises n'a guère subi de changements.

Produit brut réparti selon le genre de collecte

Répartition du produit net

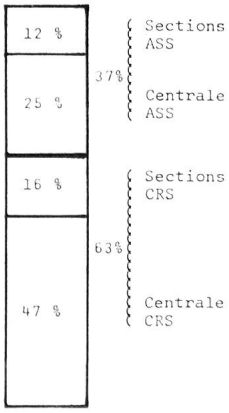

Nouvelle école d'infirmières-assistantes CC CRS reconnue

Le 25 octobre dernier, le Comité central de la CRS a reconnu l'Ecole d'infirmières-assistantes et d'infirmiers-assistants CC CRS du Bas-Valais, à Monthey; il s'agit de la 26e.

La CRS a chargé un groupe de travail d'étudier l'application du «Modèle de Sigriswil» en ce qui concerne la formation des infirmières-assistantes CC CRS. Ce groupe devra en particulier formuler des propositions visant à modifier les directives en vigueur.

La formation qui est actuellement d'un an et demi devrait porter sur deux ans et être accessible à des jeunes filles et jeunes gens dès l'âge de 17 ans.

Personnel médico-technique de laboratoire

La 7e Conférence des écoles de laborantines et laborants médicaux s'est tenue à Berne le 15 novembre. Les 11 écoles reconnues par la CRS y étaient représentées par 50 délégués qui se sont en particulier occupés d'une révision ou d'une nouvelle rédaction des directives concernant la formation et d'une unification des programmes.

Plaisir aussi du 3ème âge: la lecture

Neuf sections de la CRS ont à ce jour introduit un service de prêts de livres à l'intention des personnes âgées dont s'occupent leurs assistantes bénévoles, soit celles de Bâle-Ville, Berner Oberland, Genève, Horgen/Affoltern, Lausanne, Rolle, Werdenberg-Sargans, Zoug et Zurich. Un cours de perfectionnement a été organisé le 29 octobre à Bâle par les soins du Secrétariat central, à l'intention des collaboratrices de ces services. Il a réuni 14 représentantes des sections suisses alémaniques intéressées. Son programme a notamment comporté la visite des deux services de bibliothèque des hôpitaux Felix-Platter et Ste-Claire (notre photos).

Il s'agit ici d'un secteur d'activité dont de plus nombreuses sections devraient envisager la création, vu sa nécessité incontestable et la joie qu'il procure!

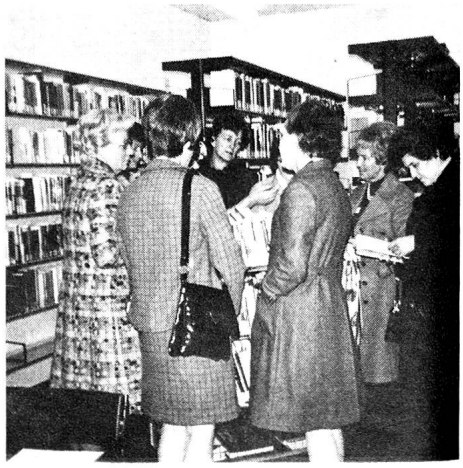

Un nouveau service d'ergothérapie Croix-Rouge entre en activité

Il y a longtemps qu'on en parlait. C'est chose faite maintenant. Neuchâtel-ville possède son centre Croix-Rouge d'ergothérapie. C'est le 16e de Suisse. Sis dans un pavillon de l'Hôpital pour enfants, 33, rue de la Maladière, il a ouvert ses portes en novembre 1973. Pour commencer, ce nouveau service qui comporte notamment une cuisine spécialement aménagée, consacrera l'essentiel de son activité à la réadaptation de maîtresses de maison handicapées auxquelles sont fournis des moyens auxiliaires propres à leur faciliter l'accomplissement de leurs tâches quotidiennes.

Errare humanum est

Une aimable lectrice lausannoise, qui collabore depuis des années à la vente du mimosa, fait remarquer à la Rédaction une regrettable erreur contenue dans le numéro 6/1973 de cette Revue, qui parlait d'une «vingtaine» de petits Lausannois faisant chaque année connaissance avec la mer, dans le cadre des colonies de vacances organisées par la CRS grâce au produit de cette collecte. Il s'agit en réalité de plus d'une centaine d'enfants (135 en 1973), et ce chiffre élevé témoigne bien du dynamisme et du dévouement avec lesquels cette vente du mimosa continue à être organisée depuis plus d'un quart de siècle. Jusqu'à présent, près de 11 500 petits Suisses et Français en ont été les bénéficiaires. Puisse-t-on s'en souvenir lorsque, bientôt, ce signe du printemps méridional viendra éclairer l'hiver helvétique.

Interassociation de sauvetage (IAS)

A porter toujours sur soi: le certificat pour cas urgents de l'IAS. Introduit il y a une dizaine d'années avec la participation de la Commission médicale suisse de premiers secours et de sauvetage, le certificat pour cas urgents a fait peau neuve. Imprimé sur du syntosil, matière imperméable, ce document, dont le format est de 10,5 cm × 14,5 cm, contient les données personnelles de son porteur, sa photo, les adresses de ses proches parents, des indications de vaccination, son groupe sanguin, ses allergies. En voyage, il rend service sur une base internationale, son titre figurant en cinq langues, le texte en quatre (allemand, français, italien, anglais). Lui seul est autorisé à porter le signe de la Croix-Rouge. Il est vendu dans les phamacies et drogueries ou par le Secrétariat de l'IAS. Ochsengässli 9, 5000 Aarau.

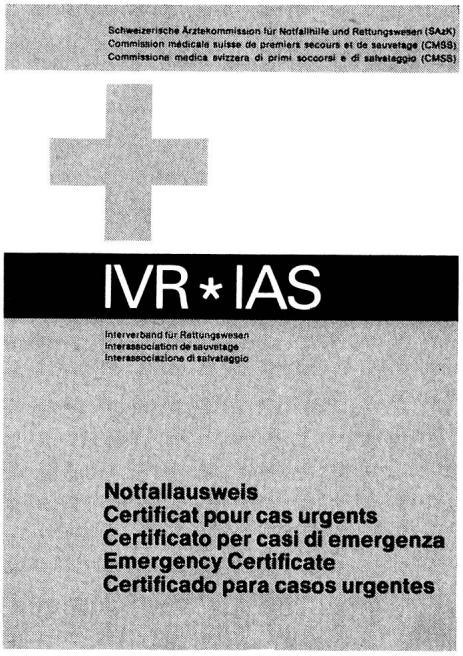

Le BIT et l'OMS étudient les conditions de travail et de vie du personnel infirmier

Des difficultés de recrutement, une instabilité chronique du personnel et un taux extrêmement élevé d'abandons au bout de quelques années d'exercice: la profession infirmière traverse actuellement une crise aiguë d'autant plus grave que la demande de personnel infirmier n'a jamais été aussi grande dans le monde. Au centre du problème: les conditions de travail et de vie particulièrement difficiles des infirmiers et des infirmières. En vue de rechercher les moyens d'une amélioration dans ce domaine, l'Organisation internationale du travail et l'Organisation mondiale de la santé ont convoqué une réunion qui s'est ouverte le 19 novembre à Genève, au Bureau international du travail.

Des tâches complexes et diverses

Plus de 3 600 000 personnes exercent dans le monde la profession infirmière, soit dans un établissement hospitalier, soit dans le cadre d'un service de santé publique, soit au sein d'une communauté quelconque. Aux soins de santé de plus en plus nombreux et complexes s'ajoutent bien souvent des tâches administratives, une fonction enseignante auprès des débutants, sans compter le rôle éducatif que joue le personnel infirmier auprès de la population dans son ensemble. Actuellement, la semaine de travail pour le personnel infirmier varie entre 40 et 54 heures, et parfois même plus, selon le pays. Peut-on d'ailleurs définir des «heures de travail» quand l'équipe soignante est mobilisée 24 heures sur 24? Les permanences, les heures supplémentaires, le travail de nuit et tous les systèmes de rotation qu'il engendre posent de nombreux problèmes. D'autre part, le fait que des vies humaines dépendent le plus souvent des services rendus confère aux infirmiers et infirmières de lourdes responsabilités. Il en résulte une fatigue physique et surtout une tension nerveuse qui peut devenir dangereuse tant pour celui qui prodigue les soins que pour celui qui les reçoit.

Discrimination fondée sur le sexe

La situation économique et sociale du personnel infirmier, constate un rapport préparé conjointement par le BIT et l'OMS, ne correspond nullement à l'importance croissante du rôle joué par ce personnel dans l'amélioration de la santé et du bien-être de la population mondiale. Cette profession encore essentiellement féminine souffre sans aucun doute de certaines formes de discrimination fondées sur le sexe. Le niveau des rémunérations, par exemple, s'en ressent. Il serait souhaitable que l'élément masculin y soit plus largement représenté à l'avenir.

Les autres questions qui seront discutées concernent les niveaux et les moyens de formation, le contrôle nécessaire à l'accès à la profession et à son exercice, les conditions générales de travail, la protection de la santé, les problèmes de carrière et de la mobilité internationale du personnel infirmier.

La réunion devait prendre fin le 30 novembre. Des propositions pourraient être formulées en vue de l'élaboration de normes internationales dans ce domaine.